

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATION

L'étoffe des hérauts

Animations pédagogiques et culturelles historiques

Article 1 - Identification du prestataire

L'étoffe des hérauts,

exerçant une activité de prestations pédagogiques historiques, animations pédagogiques et culturelles à caractère historique, interventions de médiation culturelle, animations historiques, prestations de vulgarisation et conférences à destination de structures publiques ou privées, d'entreprises et de particuliers et actions de formation,

(ci-après « le Prestataire »),

est immatriculée sous le régime de la micro-entreprise.

Coordonnées :

- Nom commercial : L'étoffe des hérauts
- Statut : Micro-entreprise (auto-entrepreneur (EI))
- Numéro SIRET : 10022621600016
- Adresse : Stéphane Rousseau (EI), L'étoffe des hérauts, 29 rue Florian, Appartement A13, 37000 Tours
- Email : letoffedesherauts@gmx.fr
- Téléphone : 06 30 38 52 53

Article 2 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Prestation (CGP) ont pour objet de définir les modalités dans lesquelles le prestataire propose et réalise des animations pédagogiques et culturelles à caractère historique, comprenant notamment des ateliers éducatifs, interventions de médiation culturelle, animations historiques, prestations de vulgarisation et conférences à destination de structures publiques ou privées, d'entreprises et de particuliers.

Article 3 – Champ d’application

Les présentes CGP s’appliquent à toute prestation commandée auprès du prestataire, sauf conditions particulières expressément acceptées par écrit.

Toute commande implique l’adhésion pleine et entière du client aux présentes CGP.

Article 4 – Nature des prestations

Les prestations peuvent inclure, sans que cette liste soit exhaustive :

- * animations pédagogiques historiques,
- * ateliers éducatifs,
- * médiation culturelle,
- * interventions en milieu scolaire, culturel ou entreprise,
- * animations pour le grand public,
- * présentations historiques commentées.
- * conférences

Les prestations sont réalisées dans une finalité pédagogique, culturelle et de transmission des savoirs.

Article 5 – Commande et réservation

Toute prestation fait l’objet d’un **devis préalable** précisant :

- La nature de la prestation
- Les dates et lieux d’intervention
- Le tarif
- Les modalités de paiement
- La fiche technique de l’atelier

La commande est considérée comme **ferme et définitive** à réception :

- du devis signé avec la mention « bon pour accord »,
- de la fiche technique avec la mention « bon pour accord », et
- du **versement de l’acompte** prévu à l’article 6.

Article 6 – Tarifs et conditions de paiement

Les tarifs sont exprimés en euros et ****hors TVA****, conformément à l'article 293B du Code général des impôts (franchise en base de TVA).

Acompte

Pour toute réservation, un **acompte de 30 % du montant total** de la prestation est exigé.

L'acompte :

- permet de bloquer définitivement la date de la prestation,
- engage fermement les deux parties,
- **n'est pas remboursable**, sauf cas de force majeure ou annulation imputable au Prestataire.

Solde

Le solde est payable :

- soit le jour de la prestation,
- soit à réception de la facture,
- au plus tard dans un délai de 30 jours après la prestation.

Moyens de paiement acceptés : virement bancaire, chèque (dans la limite légale).

Article 7 – Annulation et report

7.1 Annulation par le client

- Toute annulation écrite plus de **30 jours** avant la date prévue entraîne la conservation de l'acompte.
- Toute annulation moins de **15 jours** avant la prestation pourra entraîner la facturation de la totalité de la prestation.

7.2 Annulation par le Prestataire

En cas d'annulation pour un motif légitime (maladie, force majeure, impossibilité technique), l'acompte versé sera **intégralement remboursé**, ou la prestation pourra être reportée d'un commun accord.

En cas d'empêchement majeur (maladie, force majeure), le prestataire s'engage à :

- * proposer un report,
- * ou rembourser les sommes perçues, sans autre indemnité.

Toute prestation commencée est due intégralement.

Article 8 – Obligations du client

Le client s'engage à :

- * fournir toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation, ainsi que sur le public accueilli,
- * garantir des conditions matérielles adaptées (espace, sécurité, accès),
- * assurer l'encadrement des participants, notamment des mineurs.

Le prestataire ne peut être tenu responsable en cas de manquement à ces obligations.

Article 9 – Responsabilité

Le prestataire est tenu à une obligation de moyens.

Il ne saurait être tenu responsable :

- * des dommages résultant d'une mauvaise organisation du client,
- * d'un comportement inadapté des participants,
- * de faits extérieurs à la prestation.

Le prestataire dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle.

Article 10 – Propriété intellectuelle

Les contenus pédagogiques, supports, scénarios, textes, illustrations et méthodes utilisés lors des prestations restent la propriété exclusive du prestataire.

Toute reproduction, diffusion ou exploitation sans autorisation écrite est interdite.

Article 11 – Droit à l'image

Toute captation (photo, vidéo, audio) de la prestation doit faire l'objet d'un accord préalable écrit du prestataire.

Article 12 – Données personnelles

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation contractuelle.

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression.

Article 13 – Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable en cas de force majeure empêchant l'exécution de la prestation (catastrophe naturelle, décision administrative, grève, maladie grave...).

Article 14 – Litiges et droit applicable

Les présentes CGP sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire.

À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du domicile du prestataire.

Article 15 – Acceptation

Les présentes Conditions Générales de Prestation sont réputées acceptées dès validation de la commande ou signature du devis.
